SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : http://snudifo69.com

Déclaration du conseil syndical du SNUDI-FO du Rhône

Le conseil syndical du SNUDI-FO du Rhône s'est réuni le 30 avril et a discuté des conditions dans lesquelles se déroule cette rentrée.

L'épidémie de Covid19 ne fait que mettre en lumière un problème qui existe depuis des années. Les enseignants et les AESH manquent, les remplacements sont insuffisants dans les classes, inexistants dans les établissements spécialisés ! Aujourd'hui, le refus du ministre de recruter est la goutte d'eau qui fait déborder le vase !

Faute de remplaçants, le ministre exige désormais que les élèves des enseignants non remplacés soient renvoyés chez eux. Cette remise en cause du droit à l'instruction et de la continuité pédagogique est de sa responsabilité, pas de la nôtre !

Pour nous, il est tout aussi inacceptable que les élèves des collègues absents soient renvoyés chez eux qu'entassés dans les autres classes !

Quant à l'enseignement à distance, nous le disons clairement : ce n'est pas de l'enseignement ! Notre travail est d'enseigner devant une classe, pas de demander aux élèves de passer des heures devant un écran, pas d'aggraver les inégalités entre ceux qui ont accès à internet et les autres.

Nous faisons un parallèle évident entre la situation de l'hôpital public et de l'école publique : à l'hôpital, on refuse des malades faute de lits, à l'école on refuse des élèves faute de personnels !

Et tout cela pour le bénéfice de l'hôpital privé, de l'école privée ! En effet, les hôpitaux privés ne déprogramment pas les opérations car ils n'accueillent les malades du Covid que dans la limite des places disponibles, tandis que les hôpitaux publics sont contraints de déprogrammer les opérations depuis des mois conséquence des fermetures de lits. De surcroît, les postes de soignants nécessaires ne sont pas pourvus ! Quant aux lycées privés, ils ont pu pendant des mois assurer toutes les heures de classes et les examens blancs en présentiel, contrairement aux lycées publics !

Pour mettre un terme à cette situation inacceptable, le ministre, le gouvernement doivent recruter massivement et tout de suite des enseignants fonctionnaires d'Etat et des AESH ! C'est possible !

En effet, le ministre a rendu 212 millions d'euros de son budget 2020 soit l'équivalent de 4200 postes. De l'argent il y en a !
Des milliers de candidats aux concours (250 dans notre académie) attendent d'être recrutés sur liste complémentaire. Des personnels il y en a !
Le président a annoncé comme mesure exceptionnelle le recrutement de 10.000 policiers. Il est donc possible de procéder à des recrutements exceptionnels !

Pour nous le temps de la mobilisation est arrivé. Nous avons pris connaissance de la décision des syndicats du Val de Marne SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT Educ'action, SUD Education d'appeler à la grève et à la manifestation le 6 mai au ministère pour obtenir des recrutements de personnels en urgence. C'est la voie à suivre !

Nous pensons qu'il est temps d'organiser une mobilisation nationale d'ampleur en direction du seul responsable, le ministre, pour aller chercher les postes et les personnels qui manquent !

Nous invitons les collègues à en discuter dans leurs écoles, y compris avec les parents d'élèves.